

# Réunion du jeudi 23 octobre

## Compte-rendu

**Objectif : Assemblée constituante de l'association loi 1901 « Les HabILES ».**

**Ordre Du Jour :**

- Validation des statuts de la nouvelle association loi 1901 « Les HabILES »
- Définition du nom de l'association
- Vote du montant des adhésions
- Établissement du siège de l'association
- Élection des membres du CA puis discussion sur son rôle et son fonctionnement

**Liste des présents (*en rouge ceux qui ont adhéré*) :**

- Bénédicte Le Roy
- Lionel Perrier
- Charles Fourrey
- Vincent Tonnelier
- Monique de Montanier
- Christian Villiard
- Fernande Porte
- Karine Zozor
- Anne Marie Vincenty
- Oumou Perron
- Hélène Clavreul
- Elodie Morin
- Anne Marie De Simone
- Patrick Berlioux
- Elisabeth Janssem
- Christophe Seraudie
- Audrey Morot (rapporteur)
- Thomas Braive (arrivée à la fin)

L'ODJ présenté en début de réunion est validé par l'ensemble des présents.

### 1. LES STATUTS.

La commission ad hoc ayant travaillé et diffusé en amont de cette réunion les statuts présentés, très peu de modifications seront apportées, puisque certains ajustements faisant suite à la première version ont déjà été intégrés.

**Cette deuxième version est donc adoptée à l'unanimité.**

Il est proposé de monter ultérieurement une commission de réflexion si des modifications aux statuts s'avèrent nécessaires.

## 2. NOM DE L'ASSOCIATION

Après un tour de table visant à décider du nom de l'association parmi la liste de propositions, il est décidé de procéder à un vote par écrit et d'établir le résultat de ce vote en fin de séance.

La dénomination de l'association est votée. La majorité des voix s'est exprimée en faveur de :

**« LES HabILES » Habitats Isérois Libres et Solidaire**

## 3. COTISATIONS

Nous proposons les tarifs suivants :

Membres « Habitants » : 10€ tarif normal / à partir de 30€ tarif de soutien.

Membres « Collectifs » et « Associés privés » : 30€ tarif normal / à partir de 50€ tarif de soutien.

Les tarifs de cotisation sont adoptés à l'unanimité.

## 4. SIÈGE SOCIAL

Il est fixé au « 111 cours Jean Jaurés 38000 Grenoble »

Les habitants indiqueront le nom de l'association sur leur boîte aux lettres

## 5. CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Sept personnes se présentent au sein du CA et sont élus à l'unanimité.**

Porte Fernande

Le Roy Bénédicte

Perrier Lionel

Tonnellier Vincent

Morot Audrey

De Montanier Monique

Villiard Christian

Ses compétences se déclinent comme suit :

- Représentation, négociation, recherche de fonds.
- Animation du réseau, des réunions.

Il est proposé qu'un représentant de chaque commission siège au CA.

Les commissions se décomposent ainsi :

- Commissions thématiques : intergénération, etc.
- Commissions opérationnelles : secrétariat, communication, développement, etc.

*Le nombre et les attributions de chaque commission sont largement susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.*

Des personnes-ressources expertes sur des points techniques pourraient être répertoriées comme étant mobilisables ponctuellement et à la demande des porteurs de projet.